

De l'inutilité de la notion de « fragment » pour la description des énoncés « fragmentés »

Beaucoup de notions utilisées par les linguistes relèvent du phénomène bien connu de l'écart entre la carte et le territoire. Ce n'est pas la réalité topographique qui est l'objet de la discussion, mais sa représentation dans un système de projection cartographique, qui apporte, en vertu des choix qu'il implique, une distance par rapport à la réalité. En géographie, la déformation de la réalité est contrôlée explicitement par le choix d'un type de projection (cylindrique ou conique), en linguistique, la situation est plus confuse, car beaucoup de notions cartographiques sont devenues des substituts de la réalité langagière. Ces notions : phrase, prédicat, thème, sont certes des moyens commodes de désigner des objets d'étude, mais les principes de la cartographie qui a permis de les établir ne sont pas clairement explicités, de sorte qu'ils deviennent la réalité. Le doigt finit par être un substitut de ce qu'il désigne. Dans cette présentation, je voudrais montrer que la notion de « fragment », terme nouvellement introduit dans les études linguistiques n'est pas une notion descriptive, mais une façon allusive de constater l'écart qu'il y a entre la représentation que certains linguistes se font de la langue et la réalité des productions langagières. Ce terme n'a de réalité qu'en vertu d'un choix d'axiomes sur la structure des énoncés qu'opèrent de façon plus ou moins consciente les traditions linguistiques qui l'utilisent. Je vais donc essayer de faire apparaître ces axiomes. Je montrerai qu'en adoptant d'autres on peut fort bien se passer de la notion de fragment pour décrire les langues, alors que ceux qui l'utilisent ont cru faire progresser la description linguistique en éliminant à son profit le recours à la notion de structure elliptique. Avant d'entrer dans le détail de la discussion des axiomes, je voudrai souligner que la position que je vais développer a comme source première la remise en cause d'un axiome considéré jusqu'ici comme fondateur de la linguistique moderne : considérer que l'objet de l'étude du linguiste est un domaine empirique idéalisé, la « langue » ou la « compétence » et non les productions langagières concrètes, la « parole » ou la « performance ». Cette conception était légitime dans un état de la science linguistique où il n'existait pas de dispositifs expérimentaux (enregistreurs, logiciels de transcription...) permettant de matérialiser et de fixer de façon à peu près objective les productions langagières authentiques pour en faire des données observables et analysables. Ces moyens existent maintenant et la linguistique doit en tirer, à notre sens, une première conclusion : loin d'être un obstacle à l'établissement du système de règles qui définissent une langue, la « performance » est un moyen important d'y parvenir.

Ainsi l'étude des corpus de langue spontanée nous amène à la fois à établir des régularités de « performance » observées dans les énoncés authentiques et à dégager des structures de « langue », comme l'indique la citation suivante :

“ to eyes used to the constructed data in linguistic literature, sentences in Japanese conversation look rather chaotic... though these types of utterances have been traditionally regarded as performance errors , careful examination reveals several clearly identifiable patterns, which we call “on line mechanisms”... We think these patterns are systematic enough to deserve a place in grammar...: **phenomena of interpolation, incrementation, reformulation, local management and bridging...** furthermore it is our hope that continuing analysis of spoken data in different languages will allow us to construct a typological and universal model for a grammar of human language.” (Iwasaki & Ono 2002)

L'objectif désormais réalisable de la description linguistique nous paraît donc être de construire un modèle de compétence compatible avec les régularités de performance (Sag & Wasow « performance compatible competence grammar ». <http://lingo.stanford.edu/sag/papers/procpap-final>)

L'Approche pronominale (Blanche-Benveniste & alii, 1984, 1990, 1997) est un outil pour une telle description. On peut la considérer comme une « basic linguistic theory » (Dixon 2009), fournissant un cadre permettant de formuler les régularités descriptives avec un minimum d'hypothèses a priori sur l'organisation des langues. Beaucoup d'éléments de ce cadre ont de fait été établis inductivement à partir d'observations sur les corpus. On remarque alors que la notion de « fragment » n'est pas utilisée par cette approche. Les axiomes « minimaux » concernant la structure syntaxique et les interfaces lexicale syntaxe et syntaxe énonciation sur lesquels elle est fondée rendent inutile aussi bien la notion de fragment que celle d'ellipse. Je vais montrer dans la suite que beaucoup de ces axiomes sur l'organisation de la structure linguistique sont directement inspirés par l'observation de corpus de langue spontanée. Dans la première partie, je m'intéresserai aux axiomes concernant les structures linguistiques et dans la deuxième, beaucoup plus brièvement à ceux concernant les usages de ces structures à travers les divers « genres » du français. Cet exposé reste dans son ensemble sur le plan de la réflexion méthodologique. Pour une description détaillée d'un phénomène relevant des « séquences fragmentaires » dans le cadre esquissé ici, on se reportera à l'exposé de Nathalie Rigaud sur le sluicing.

1. axiomes concernant les structures linguistiques

1. 1 interface lexicale syntaxe

Notre principale observation est que les locuteurs maîtrisent parfaitement dans leur performance les structures syntaxiques, entendues pour l'instant au sens restreint de construction à tête verbale, nominale, adjectivale.... . On constate dans ce domaine relativement peu de « ruptures de construction ». Ce qui fait croire qu'il y en a, ou qu'il y a des « constructions spécifiques à l'oral », c'est la grande variété des procédés par lesquels les locuteurs instancient lexicalement le squelette syntaxique des constructions :

1.1.1 complexité des modes de réalisation des places syntaxiques : la liste

L'axiome que partagent beaucoup de linguistes est que « par défaut » une structure syntaxique doit être instanciée lexicalement de manière unique. De ce point de vue, l'exemple (1) « devrait » être réalisé ainsi: *ça fait une minerve*. Mais si l'on abandonne cet axiome caché et que l'on distingue structure syntaxique et « remplissage » lexical de la structure, on peut constater que l'exemple (1), y compris avec l'intervention du locuteur 2 se ramène au schéma SVO de (1). La complexité apparente de l'exemple (1) tient à ce que, au lieu d'une réalisation lexicale unique de la place objet, on y trouve une liste de lexèmes (une chose, une écharpe, un col roulé, le truc blanc...), dont les termes sont parfois accompagnés de séquences contenant un commentaire métalinguistique (comment on dit ?, qu'ils ont ceux...). La réalisation par terme unique peut alors apparaître comme un cas particulier de liste : une liste réduite à un seul élément. La structure formelle de ces réalisations multiples est donc très simple : une liste avec optionnellement une séquence métalinguistique. On peut d'ailleurs rapprocher cette structure de la forme simplifiée qui en a été retenue par les grammaires de l'écrit : la coordination ou l'énumération pour constater avec Umberto Eco l'importance de la structure de liste. Une liste n'est autre d'ailleurs en termes structuralistes très classiques que la projection d'une partie de l'axe paradigmatique sur l'axe syntagmatique. De façon plus générale on peut souligner l'importance des réalisations non canoniques de la structure lexicale. Ainsi les réalisations directes avec verbes d'activités métalinguistiques (comme en 2) peuvent faire croire à une rupture de sous catégorisation grammaticale, alors qu'ils fonctionnent non pas au niveau de la structure mais à celui de la réalisation de la structure. Cette simplicité formelle est de plus masquée par la diversité des interprétations que peuvent recevoir les listes. Il y a bien sûr les listes classiques de type coordination qui sont interprétées comme des additions de référents, mais il y a bien d'autres utilisations :

-recherche de dénomination

1. Locuteur 1 : Ça fait un..., un..., (comment on dit ? je sais plus), un chose.... là...

Locuteur 2 : Une écharpe ? Un col roulé ? un...

Locuteur 1 : Mais non ! Le truc blanc là, qu'ils ont ceux qui se sont cassé la..., le...

Locuteur 2 : Ah oui...

Locuteur 1 : La..., la..., la..., la cheva-...

Locuteur 2 : La minerve !

Locuteur 1 : Voilà ! La minerve (Choix de textes)

2. alors on prend [on appelle ça un toupi] [un toupi (qu) on appelle / ça s'appelle]

-recherche de référent

3. elle portait [des... ce qui m'a semblé être des jeans d'un bleu très passé]

4. sur la tête il avait [on aurait dit une tonsure] [une tonsure on aurait dit]

5. elle avait mis [comme – ici je sais pas comment dire je sais pas comment dire comme un - je sais pas - comme un bracelet en dessous de sa jambe]

Si on admet, à partir de ces constats empiriques, la distinction entre structures syntaxiques et instanciation lexicale comme une distinction structurelle, alors on voit qu'il est possible de récupérer en (1) comme simples objets du verbe (*ça*) fait des éléments que l'on aurait pu croire "fragmentaires", par exemple *le truc blanc* ou *la minerve* dans un autre cadre axiomatique. Pour le faire pleinement, il faut cependant renoncer à un autre axiome, sans doute plus tenace que nous discuterons plus loin, selon lequel les tours de parole marqueraient des frontières pour les constructions syntaxiques.

La réalisation par liste d'une place est peut-être la manifestation la plus nette de réalisation fragmentée d'une place syntaxique, mais on peut étendre le modèle à d'autres cas où certaines approches voient des structures à fragments, autonomes syntaxiquement.

Dans certains cas, on observe une première réalisation de place syntaxique par une unité lexicalement sous-spécifiée (proformes grammaticales) combinée avec une seconde réalisation par une unité pleinement spécifiée :

clitic doubling

6. il faut *le* trouver *ce défaut*

spécification progressive

7. *ce qui* s'est passé (c'est que) *j'ai perdu mon travail*

8. *ce qu'*elle avait (c'est qu') *elle pleurait tout le temps*

9. tu sais *quoi* il est parti tout seul

On peut traiter de la même manière les cas de question réponse, et les Bare argument ellipsis dans la terminologie de Culicover Jakendoff (2005). Dans ce cas, la réalisation lexicale appelée par l'interrogatif du locuteur est fournie par l'interlocuteur. Il suffit pour accepter cette analyse très simple en réalisation multiple d'une place de construction verbale remettre en cause, comme pour l'analyse des fragments de (1) l'axiome, qui dit qu'une construction syntaxique s'arrête nécessairement au tour de parole et plus généralement avec la marque prosodique de fin d'énoncé. Nous discuterons ce cas plus loin.

1.1.2 complexité des réalisations : Réalisation zéro comme cas extrême de sous-spécification

Un autre cas de réalisation non canonique de place syntaxique est tout simplement une réalisation zéro. Il existe de nombreux cas de réalisation zéro d'un item lexical « de performance » pourrait-on dire comme dans l'exemple suivant où le zéro est matérialisé par les parenthèses

10. à l'extérieur de Gentilande pour avoir une a- une activité rentable et l'autre moitié du temps une activité (...) à Gentilande ça serait soit manuel soit intellectuel puisqu'il faut bien des instit il faut bien des (...) donc

D'un point de vue interprétatif, on peut considérer que la réalisation zéro équivaut à une instruction à l'égard de l'interlocuteur à reconstruire le lexique manquant d'après les indications contextuelles. Des indications métalinguistiques : *tu vois ce que je veux dire* dans (11) révèlent le caractère interactif de ces zéros, qui ne peuvent être considérés comme des ratés que dans une conception très normativement monologale de l'exercice de la parole :

11. il a pris un... (tu vois ce que je veux dire)

Ces réalisations de performance peuvent alors être considérées comme la source de réalisations sans lexique codifiées, telles qu'on les observe dans des structures généralement considérées comme elliptiques :

12. il faut soulever () / Il faut faire avec () / certains () ne viendront pas

13. je voulais venir mais j'ai pas pu (...)

Le caractère codifié de la chose tient à ce que, par exemple, seuls certains verbes peuvent avoir une réalisation non spécifiée de leur objet, ou seulement certains déterminants peuvent apparaître seuls. Dans ce cas, l'invitation à la reconstruction est conventionnellement intégrée au signe correspondant. Pour le français tout au moins, le phénomène que l'on appelle « l'ellipse modale » (Busquets & Denis 2001) et qui est illustré en (13) peut se ramener à un cas de réalisation non canonique d'une place de valence des verbes *pouvoir* et *devoir* (construction verbale infinitive complément d'objet lexicalement non spécifiée) sans exiger de reconstruction syntaxique de cet objet (cf. Rigaud (2010) où il est montré que les exemples le plus souvent invoqués pour justifier la reconstruction syntaxique de l'objet ou pour faire de la construction un type particulier de « fragment » (Culicover & Jakendoff 2005 : 291) peuvent être traités par certains des procédés décrits ici).

Sur la base de ces observations, nous faisons donc l'hypothèse que la réalisation d'une place syntaxique quelconque peut se faire soit par un lexème soit par une absence de lexique, qu'elle soit codifiée en langue ou le simple effet d'un « on line mechanism ». Aucune réalisation ne nous semble plus canonique que l'autre. Seule la charge interprétative de l'interlocuteur varie avec le degré de spécification sémantique de la structure : certaines « reconstructions » par recours au contexte étant plus « coûteuses » que d'autres. Mais ce coût lui-même est évalué par rapport au modèle de référence de l'écrit normé, ce qui peut être remis en question pour des productions interactives.

Dans ce cadre axiomatique, on fait donc globalement l'économie de considérer comme syntaxiquement fragmentaires des séquences que l'on peut, soit rattacher à un constructeur (listes), soit considérer comme syntaxiquement canoniques avec réalisation lexicale zéro (ellipse modale) de l'objet.

2 interface production (énonciation) et structures syntaxiques

2.1 remise en cause de l'axiome de l'uniformité de l'interface syntaxe / énonciation (micro syntaxe- macrosyntaxe)

Comme annoncé dans la section précédente, beaucoup de séquences apparaissent comme fragmentaires parce qu'une frontière de tour de parole ou marquée par une prosodie terminale les isole du contexte. Nous proposons donc d'examiner de façon critique les axiomes qui concernent l'interface entre production ou énonciation des structures et structures syntaxiques comme signes de langue elles-mêmes. On rappelle que dans le cadre de l'Approche pronominale, on distingue microsyntaxe ou syntaxe des constructions grammaticales de langue et macrosyntaxe ou syntaxe des unités d'énonciation (regroupements autour d'un noyau énoncé).

La notion de phrase comme à la fois unité maximale de syntaxe et unité minimale de texte découle du choix d'un axiome d'uniformité de l'interface (Culicover & Jackendoff 2005) entre

syntaxe et énonciation : une unité de texte (unité macrosyntaxique au sens du Gars) aurait par défaut la structure (microsyntaxique) d'une construction verbale finie. Au vu de ce que nous constatons dans les corpus, ce cadre ne permet pas de prédire que au moins un quart des unités de discours n'ont pas cette structure (Cresti Moneglia 2005, Biber 1999 chap 14). Nous préférons pour notre part, poser que l'interface en question n'est pas nécessairement uniforme. S'il n'y a pas d'uniformité de l'interface, alors il n'y a pas « d'unité maximale » de type phrase en syntaxe : toute construction « projetée » par une catégorie (GN, PP, ADV, Vinf...) peut constituer une unité de de texte (un noyau macrosyntaxique, une Text unit au sens de Biber 1999, chap 14) si elle est pourvue d'un schéma prosodique autonome lui conférant le statut d'acte de langage. A ce titre, toute construction pourvue de sa marque d'énonciation peut enchaîner dans le discours avec la précédente. Aucune n'est plus syntaxiquement fragmentaire en soi que l'autre. Les relations des séquences averbales avec les séquences verbales sont au fond les mêmes que celles que l'on peut trouver entre deux séquences verbales (deux phrases au sens traditionnel), comme nous le verrons dans ce qui suit.

2.2 remise en cause de l'axiome de régularité de l'interface micro macro

Une fois supprimé l'axiome de l'uniformité de l'interface, on peut s'interroger sur celui, tout aussi largement assumé, de la régularité de cet interface (Biber 1999, Culicover & Jakendoff 2005 among many others). Dire que l'interface est régulière, c'est dire que deux unités de texte ou deux noyaux macrosyntaxiques sont nécessairement indépendants (micro)syntaxiquement. L'une ne peut être régie par une catégorie de l'autre. Les données nous poussent à renoncer à cet axiome au profit d'un autre qui assure un minimum de contraintes pour la grammaire (Debaisieux & alii 2008): l'interface entre micro et macro structures est « libre ». On distinguera donc deux cas : celui où deux unités de textes n'ont aucune relation microsyntaxique entre elles (interface régulière) et celui où elles en ont (interface irrégulière).

2.2.1 avec régularité de l'interface « Phrases averbales » et « fragments »

Du point de vue syntaxique, le cas par défaut est alors celui où l'on n'a aucun argument pour dire que la séquence averbale est reliée syntaxiquement à la construction portant l'acte de langage ou l'énonciation précédente (cas 14 à 19). Ces cas-là représentent le prototype de ce que certaines descriptions appellent des phrases averbales (Lefeuve 1999, Danlos 2010) et d'autres des « fragments » (Culicover & Jakendoff 2005). Du point de vue de l'interprétation, et de ce point de vue seulement, on peut cependant distinguer deux types de séquences sans tête verbale finie (micro)syntaxiquement autonomes :

- les séquences **qui sont en outre sémantiquement** autonomes

14. en avant / du balai / au travail / à ton tour
15. si tu savais ce que je m'en fous
15. une belle erreur

- celles qui sont nécessairement interprétables en relation avec contexte discursif :

16. L1 j'ai été marié trois fois L2 Des enfants ? L1 non non toujours des adultes
17. Vous étiez voisins à Paris L2 trois portes
18. L1 il fait beau L2 merveilleux
19. vous voulez du fromage ? Parce qu'il y a un dessert très copieux

On remarquera que certains de ces enchaînements (16, 17) illustrent des cas d'"anticonnectivity" repérés dans les analyses de la structure dite Bare Argument Ellipsis (Culicover & Jackendoff 2005: 260). Il s'agit de "séquences fragmentaires" où, selon les auteurs, on attendrait que, malgré l'absence supposée de relation syntaxique entre le "fragment" et les lexèmes de la phrase précédente il y ait, comme en (20) des marques morphologiques (à) de l'"indirect licensing", c'est à dire des traces formelles de la présence en mémoire discursive du lexème qui permet l'interprétation du fragment :

20. vous étiez voisins à paris L2 à trois portes (nous sommes voisins à trois portes)

Pour nous, il n'y a pas lieu de s'étonner de cette absence de marque : elle résulte simplement de l'absence de lien syntaxique. L'enchaînement se fait entre unités syntaxiques autonomes, formant une séquence discursive. L'interprétation, quant à elle, se fait, comme pour toute

séquence discursive, par inférence à partir des indices contextuels. Inférences qui d'ailleurs peuvent se révéler au cours de l'échange non pertinentes comme en (16). Au contraire (20), bel exemple de indirect licencing, représente un développement "on line" des possibilités syntaxiques de *être voisins*, comme nous le verrons dans la section suivante.

Des groupes prépositionnels à portée large qui ne peuvent être considérés comme régis par un verbe particulier apportent une justification indépendante à cette analyse :

21. il y en a qui demandent du kirsch d'autres préfèrent la vanille d'autres c'est la poire enfin au goût de chacun

L'interprétation n'est pas compositionnelle, c'est par inférence que l'on détermine ce qui est au goût de chacun : (*les choix se font*) au goût de chacun

2.2 2. sans régularité de l'interface (pseudo phrases ou compléments différés) :

Tout autres sont les cas où c'est l'option d'irrégularité de l'interface qui est utilisée :

Une structure (micro)syntaxique peut, en effet, dans cette option, être énoncée en plusieurs fois donc comme plusieurs unités discursives ou macrosyntaxiques

- par enrichissement progressif :

22. il est allé hier il est allé à Toulon

23. Donc nous, *ce qu'on fait*, c'est qu'on essaie de suivre la personne âgée [...] Donc nous, *ce qu'on essaie de faire* (entre parenthèses, au mieux, c'est-à-dire avec notre cœur et notre..., nos sentiments), on essaie de..., d'aider la personne âgée à encaisser cette douleur qu'est la solitude (*Choix* 171).

-par « ad on » strategies (Biber loc. cit.) ou compléments différés (Blanche-Benveniste 1997) :

24. quand l'enfant naissait on le mettait dans une chemise de son père // avant de le laver voyez

Dans cet exemple, où // représente une frontière prosodique majeure, on peut montrer que le groupe prépositionnel a des propriétés communes avec les régis canoniques, par exemple la possibilité de recevoir des adverbes paradigmatiques, ce qui est exclu pour les groupes de la section précédente :

25. quand l'enfant naissait on le mettait dans une chemise de son père // (surtout / uniquement) avant de le laver voyez

Ou encore qu'il présente une mobilité comparable aux ajouts canoniques, à la différence des exemples de la section précédente :

26. quand l'enfant naissait on le mettait -bien sûr avant de le laver voyez -dans une chemise de son père

27. ?? nous étions juste trois portes voisins

Si on admet conséquemment que le tour de parole n'est pas plus une frontière pour la réaction que le contour prosodique terminal, on trouvera naturel que Plusieurs locuteurs puissent produire le même résultat :

28. *c'est comme l'histoire /d'une, de la/ secrétaire qui se promenait dans le bureau + L1 ah oui excellent L4 avec un tam- avec un tampax sur l'oreille*

29. *alors je l'ai envoyé promener assez souvent oui je l'ai traité peut-être avec L2 avec ironie parfois L1 ah oui avec ironie oui oui +*

les propriétés qui justifient une telle analyse sont donc la « connectivité » ou présence de marques explicite de réaction, et la compositionnalité sémantique. Bien évidemment l'énoncé « en deux temps » n'a pas les propriétés de l'énoncé où la construction est énoncée comme un seul noyau. Mais cette différence (dans la portée des modalités, dans la structure informationnelle) est indépendamment motivée par les propriétés des unités macrosyntaxiques « fragmentaires » ou non.

On peut alors distinguer des sous types de « ad on » (Culicover & Jakendoff 2005)

Les exemples précédents sont des cas de « stripping » et on peut les opposer aux cas de « matching »

« matching » de surenchère avec connecteurs :

30. il mange et/mais pas n'importe quoi

« matching » sur liste de réalisations

31. il a parlé à quelqu'un et pas à n'importe qui

Ces derniers exemples combinent une réalisation en liste et une interface (micro macro irrégulière) comme annoncée plus haut.

Avec nos axiomes, bien des problèmes de description disparaissent donc a priori ;

Danlos (2010) illustre cependant la difficulté qu'il y a parfois à distinguer les “pseudo-phrases” ou “compléments différés” des “phrases averbales”, ou unités syntaxiquement autonomes, avec des exemples à l'écrit de ce qu'elle appelle avec la naïveté des spécialistes de TAL des “ponctuations abusives” :

“considérons le paradigme en (2) où chaque seconde phrase graphique ne comporte qu'un GN. En (2a), ce GN occupe la fonction d'apposition par rapport au dernier GN de la phrase qui précède, il s'agit d'une pseudo-phrase. En (2b), ce GN n'a aucune fonction à l'intérieur de la phrase qui précède, il s'agit d'une phrase averbale. (2c) a deux lectures : soit le voyage de Luc était un échec total — on a alors affaire à une apposition et à un point abusif —, soit le récit de Luc était un échec total — on a alors affaire à une phrase averbale.

(2) a. [Nous avons été obligés de vendre une voiture.] Une jeep. [L'Est Républicain]

b. [Nous avons été obligés de vendre une voiture.] Un échec total.

c. [Luc a raconté son voyage en Islande.] Un échec total.

Le statut de la relation d'apposition est on le sait particulièrement incertain entre micro et macrosyntaxe, particulièrement en fin d'énoncé. Il se pourrait fort bien que ces cas puissent être traités comme des instances de structures syntaxiquement autonomes (2.2.1.) avec des portées sémantiques différentes. On remarque en effet que les mêmes différences d'interprétation de c) sont possibles avec des « phrases » verbales, sans doute aucun syntaxiquement autonomes :

32. Luc a raconté son voyage en Islande. Ce fut un échec total.

Mais des cas clairs où l'on peut hésiter entre « complément différé » 2.2.2 et énoncé syntaxiquement autonome (2.2.1.) existent bel et bien dans nos corpus.

Ainsi 33 illustre certainement un cas de complément différé :

33. L1 ben en fait / ce qu'on fait généralement / c'est en quatre f [/] en quatre ou cinq fois quoi
// on fait des petites représentations à différents endroits dans l [/] dans Caen // L2 oui //L1 et on fait
le final ici / généralement quand il fait nuit // **avec du feu quoi** //
[ffamd102]

Mais dans 34, il n'est pas facile de montrer que le groupe introduit par *avec* est régi par le verbe de l'énoncé précédent, il s'agirait donc ici d'un « véritable » fragment :

34. Alain lui il est complètement fou / il [/] il fait n'importe quoi // **avec** sa femme Christine d'
ailleurs qui était dans le même état que lui // euh qui [/] hhh qui était bien chaude // **avec** Barbara qui
s'inquiétait de voir ses parents euh #dans t [/] dans un tel état / [ffammn01]

3 Importance des emplois considérés comme non canoniques de certaines catégories :

Un certain nombre d'autres séquences considérées dans la littérature comme fragmentaires : “sluicing (40), pseudo relatives avec apparente ellipse modale (41-42) peuvent être traitées comme des unités morphologiques composées ou locutions en termes classiques réalisant une banale place de construction. Cette analyse suppose là encore que l'on renonce à une idée faussement simple, celle du parallélisme entre catégorie et fonction. Je prendrai l'exemple du verbe dont on admet qu'il n'est pas toujours syntaxiquement un élément recteur principal. On sait qu'il y a des verbes auxiliaires, des verbes supports, des présentatifs etc. qui n'ont pas les propriétés de verbes recteurs. Récemment Blanche Benveniste & Willems (2007) a ajouté à ces fonctionnements non canoniques celui de “recteur faible” pour des verbes sémantiquement sous-spécifiés tels que *penser croire, trouver*. Pour aller vite, on peut dire que ces verbes fonctionnent comme des “modificateurs” de phrase, plus que comme des verbes principaux, ce que révèle leur emploi parenthétique non intégré grammaticalement (35-36),

mais ce que l'on retrouve, selon Benveniste et Willems, dans des emplois en apparence intégrés (37):

- 35. c'est une mauvaise affaire, je pense, pour nous tous
- 36. L1 c'est une mauvaise affaire pour nous tous L2 je pense
- 37. je pense que c'est une mauvaise affaire

Une extension naturelle de ces fonctionnements serait de considérer que certains verbes sous spécifiés sémantiquement peuvent jouer le rôle de modificateurs de catégories autres que la construction verbale, par exemple des pronoms dans des constructions "restreintes", comme on l'a d'ailleurs observé depuis longtemps :

- 38. il dit **n'importe quoi**
- 39. il a dit ça à **je sais pas qui**

dans ces cas bien connus, on en vient à considérer que le fragment est « devenu » une sorte de pronom indéfini. Nathalie Rigaud propose ici même d'étendre cette analyse à la majorité des cas de « sluicing » (40) et dans Rigaud (2010) à certains cas d'ellipse modale (41) (42):

- 40. il a dit ça, mais je sais pas à qui
- 41. il parle à qui il veut (effet quivis)
- 42. il a fait tout ce qu'il pouvait

Je renvoie à l'exposé de Nathalie Rigaud pour des arguments détaillés. Si ces analyses sont fondées, c'est encore tout un ensemble de séquences qui n'ont plus à être considérées comme des fragments ou des structures elliptiques, mais bien comme des catégories standard « étendues » (indéfinis) dans des emplois syntaxiques ordinaires.

2. usage inégal des structures selon les corpus

Un autre axiome qui est récemment remis en cause est celui que la description grammaticale doit se faire selon une grammaire unique (dernier avatar : *La grande grammaire du français...*) Pourquoi ne pas considérer que décrire une langue, c'est articuler des « grammaires multiples », selon les types de discours ? C'est en appliquant ce nouvel axiome que Nathalie Rigaud (2010) a développé une hypothèse relative aux données reprise de Blanche Benveniste (1990a) mettant en avant la nécessité de distinguer les données de « genres » spontanés (conversations, récits de vie, explications informelles) sur la base desquelles on peut établir la « grammaire première de la langue », et les données relevant de genres élaborés (littéraires, journalistiques, techniques) qui relèvent de multiples « grammaires secondes » issues d'extensions des règles de grammaire première, extensions que les locuteurs acquièrent de manière explicite en s'initiant scolairement aux genres en question.

Sur le modèle de l'étude de Verhagen (2005) concernant les structures à contrôle à distance, on peut montrer très précisément que certaines constructions sont des extensions « artificielles » de constructions restreintes syntaxiquement et lexicalement en grammaire première. Ainsi dans le cas du « gapping », les constructions classiques dans la littérature :

- 43. Jean a donné un jouet à Marie et un livre à Julie

sont absentes des productions spontanées et peuvent apparaître comme des élaborations de constructions à listes libres sur une seule position (à Paul et à Julie), l'autre étant limité le deuxième terme est limitée à une modalité (non, pareil)

- 44. Marie a donné un livre à Paul et à Julie (non/)pareil

On peut alors avancer que beaucoup d'analyses en séquences fragmentaires ou elliptiques ne concernent que des exemples de grammaire seconde. On trouvera des détails dans Rigaud (2010).

Conclusion : résumé de nos (non?)choix préalables pour la description des séquences « en apparence » elliptiques ou fragmentaires dans les corpus :

- l'irrégularité de l'interface énonciation constructions élimine l'analyse comme fragment ou structure elliptique de BAE, des cas de « stripping » ou pseudo phrases averbales, des question réponses.

-la non uniformité de l'interface lexique syntaxe permettant des réalisations non ou sous spécifiée lexicalement règle la question de l'ellipse modale.

- la non régularité de l'interface catégorie-fonctions permet l'analyse comme recteurs faibles de certains verbes, ce qui aboutit à la constitution de constructions spécifiques plus ou moins figées : à qui je veux, n'importe qui, à je sais pas qui.

Nous avons donc montré que les analyses par fragment syntaxiquement autonome associé au procédé de l'« indirect licensing » ou d'ellipse étaient rendues nécessaires à cause d'un choix arbitraire de système d'axiomes de description. Un argument de type rasoir d'Occam peut donc être invoqué pour privilégier les analyses que nous proposons dans le cadre de l'Approche pronominale. Les arguments relatifs à l'architecture générale de la théorie ne sont pas suffisants. Mais Il semble bien que dans le cadre d'une grammaire de corpus, on puisse les appuyer par des arguments de meilleure adéquation empirique, ce qui serait évidemment, décisif pour justifier notre propre choix d'axiomes. Un exemple détaillé dans ce sens sera présenté par Nathalie Rigaud dans sa communication.

Références

- BLANCHE-BENVENISTE C., DEULOFEU J., STEFANINI J., VAN DEN EYNDE K. (1984) : *Pronom et syntaxe. L'approche pronominale et son application au français*, Paris, SELAF, pp. 245.
- BLANCHE-BENVENISTE C. (1990a) : "Grammaire première et grammaire seconde : l'exemple de en", *Recherches sur le français parlé* 10, pp. 51-73.
- BLANCHE-BENVENISTE C. (1990b) : *Le Français parlé : Etudes grammaticales*, avec Mireille Bilger, Christine Rouget et Karel van den Eynde, Paris, Editions du C.N.R.S.
- BLANCHE-BENVENISTE, Claire (1997) : *Approches de la langue parlée en français*, Paris, Ophrys.
- BLANCHE-BENVENISTE C., ROUGET C., SABIO F. (2002) : *Choix de textes de français parlé*, Paris, Champion.
- BUSQUETS J. & DENIS P. (2001) : « [L'ellipse modale en français : le cas de devoir et pouvoir](#) » *Cahiers de Grammaire*, 26 : *Sémantique et Discours*. Université Toulouse-Le-Mirail, pp. 55-74.
- CULICOVER P. & JACKENDOFF R. (2005) : *Simpler syntax*, Oxford, Oxford University Press.
- DANLOS L. & SAGOT B. (2010) : "Ponctuations fortes abusives", TALN 2010, Montréal, 19–23 juillet 2010, sur le site web de Taln.
- DEBAISIEUX J.-M., DEULOFEU J., MARTIN P. (2008) : « Pour une syntaxe sans ellipse » en Pitavy J.-Ch. & Bigot M. (eds.), *Ellipse et effacement : Du schème de phrase aux règles discursives*, Publications de l'université de Saint-Etienne, 227-235. Amsterdam, John Benjamins, 43–62
- DIXON A. W. (2009) : *Basic Linguistic theory*, Oxford University Press.
- IWASAKI S. & ONO T. (2002) : "“Sentence” in spontaneous spoken Japanese discourse", in Bybee J. & Noonan M. (ed), *Complex sentences in grammar and discourse*, Essays in honour of Sandra A. Thompson, John Benjamins, Amsterdam, 2001, pp. 176-202.
- RIGAUD N. (2010) : *L'art du vide, pour une approche descriptive des phénomènes elliptiques*, Thèse de doctorat, Université de Provence.
- VERHAGEN A. (2005) : *Constructions of intersubjectivity*, Oxford, OUP.